

LibInfFormation

Organisme de Formation

2125 Chemin de Baccave

40260 LESPERON

SIRET : 922 409 487 00019



CARDIOLOGIE

Expertise clinique, surveillance et prise en charge coordonnée autour des pathologies cardiaque

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- **COMPRENDRE LE PROBLEME DE SANTE MAJEUR ET SES ENJEUX ;**
- **ACTUALISER SES CONNAISSANCES SUR LA PHYSIOLOGIE CARDIAQUE ;**
- **CONNAITRE LES SYMPTOMES DES MALADIES CARDIO-VASCULAIRE PREVALENTES ;**
- **EVALUER DES FACTEURS DE RISQUE ;**
- **SAVOIR GERER L'URGENCE CARDIO ;**
- **MAITRISER LES OUTILS DE TRAÇABILITE DES THERAPEUTIQUES.**

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation s'effectue **en distanciel** (classes virtuelles via une plateforme de visioconférence - Zoom) et avec les moyens techniques mis à disposition par le formateur.

La formation est constituée :

- d'une **partie théorique** (démonstration par simulation d'une journée d'activité par le formateur) avec des supports pédagogiques qui seront mis à la disposition de chaque stagiaire via une clé usb en début de formation.
- d'une **partie pratique** (application par le biais d'exercices et cas pratiques réalisés par les stagiaires selon diverses simulations événementielles - mises en situation).

Chaque journée est ponctuée par des temps d'échanges entre les stagiaires et le formateur.

CONTENU DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

1^{er} jour

INTRODUCTION :

Présentation de la formation (méthodologie, modules, objectifs, planning) et du formateur ;

Présentation de chaque stagiaire, son parcours, ses besoins, ses projets, son ressenti au départ de la formation.

MODULE 1 : SANTE PUBLIQUE (3H30)

- Rappel épidémiologique ;
- Comprendre problème de santé majeur et ses enjeux ;
- Rappel des programmes ;
- Exemple personnalisé et échange sur les aspects multifactoriels de prise en charge.

MODULE 2 : PATHOLOGIES CARDIAQUE (3H30)

- Actualiser ses connaissances sur la physiologie cardiaque
- Connaître les symptômes des maladies cardio-vasculaire prévalentes
- Evaluation des facteurs de risque
- Surveiller et dépister les signes annonciateurs de la décompensation cardiaque
- Savoir gérer l'urgence cardio

2^e jour

MODULE 3 : THERAPEUTIQUE MEDICAMENTEUSE (3H30)

- Rappel fondamentaux du processus d'hémostase et de coagulation ;
- Identification famille d'anticoagulant ;
- Connaître les indications des anti-vitamine K et connaître les recommandations de l'objectif thérapeutique par rapport aux pathologies ;
- Connaître les risques des thérapeutiques et sécuriser la médication ;
- Repérage / gestion des effets indésirables et éducation à l'autosurveillance du patient concernant les signes d'alerte hémorragique ;
- Maîtriser les outils de traçabilité des thérapeutiques (carnet suivi).

MODULE 4 : CONNAITRE LE ROLE DE L'INFIRMIERE LIBERALE DANS LA COORDINATION ET MAITRISER LES ACTIONS A METTRE EN PLACE (1H)

- Optimisation de la stratégie avec le réseau patient et ses intervenants, traçabilité permettant une coordination interdisciplinaire ;
- Promotion de la santé notamment avec la prévention et stratégies diverses ;
- Contrôle et mise en place des actions ;
- Téléconsultation.

MODULE 5 : CADRE LEGISLATIF (2H)

- Nouveaux actes NGAP (PRADO) ;
- Structurer le Plan Personnalisé de Soins (PPS) ;
- Exemple personnalisé et échange sur les aspects multifactoriels des prises en charges.

EVALUATION FINALE (30')

CONCLUSION : Bilan de la formation et évaluation de la satisfaction des stagiaires.

BIBLIOGRAPHIE conseillée

- LEGIFRANCE : <https://www.legifrance.gouv.fr>
- CONVENTION : <https://www.ameli.fr>
- DIAGNOSTICS INFIRMIERS : INTERVENTION ET JUSTIFICATIONS 5^{ÈME} EDITION DE MARILYNN DOANGES
- ÉCHELLES D'ÉVALUATION DE DÉPENDANCES
- CIRCULAIRE, CIR-34, CNAM, 2019, CNAM, *Nicolas Revel* ;
- JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, Ministère des Solidarités et de la Santé, Arrêté du 10 juin 2021, Annexe I ;
- JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, Ministère des Solidarités et de la Santé, Arrêté du 10 juin 2021, Annexe II, Bloc 2 ;
- JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, Ministère des Solidarités et de la Santé, Arrêté du 10 janvier 2022, Article 1 ;
- DSM 5, ed Masson, 2013, *American Psychiatric Association* ;
- www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006072665/LEGISCTA000006190610
- www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/3905/document/convention-infirmiers_journal-officiel.pdf
- www.ordre-infirmiers.fr
- www.has-sante.fr
- ÉCHELLES D'ÉVALUATION ET SCORE :
 - fr.scale-library.com ;
 - www.urps-inf-aura.fr ;
 - www.urpsml-na.org.